

# Divers

## STOP au sexisme !

Ce 22 mai, cela fait 4 ans que la Belgique a adopté une loi condamnant pénalement le sexisme.

Le sexisme se définit comme tout geste ou comportement qui a manifestement pour objet d'exprimer un mépris à l'égard d'une personne, en raison de son appartenance sexuelle, ou de la considérer, pour la même raison, comme inférieure ou comme réduite essentiellement à sa dimension sexuelle et qui entraîne une atteinte grave à sa dignité.

D'après l'enquête réalisée par l'asbl JUMP en 2016, plus de 9 Wallonnes sur 10 disent avoir été confrontées à des comportements sexistes en rue ou dans les transports en commun (96 %), dans l'espace public de façon plus générale (95 %), mais aussi au travail (92 %).

Découvrez la plateforme web qui vient de voir le jour :

[www.stopausexisme.be](http://www.stopausexisme.be).

Vous y trouverez des articles, des outils pour identifier les différentes formes de sexisme et des vidéos qui pourront vous aider à répondre aux remarques humiliantes.

**Pour de plus amples informations :**

Direction de l'intégration (SPW – Action sociale) : [sylvie.grolet@spw.wallonie.be](mailto:sylvie.grolet@spw.wallonie.be) – 081/32.32.03